

DIRECTION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE
Direction Générale Adjointe « Vivre sa Ville »

AVIS DE PUBLICITÉ – MARCHÉ DE NOËL 2025

Objet :

La ville de Marignane souhaite créer la magie de Noël et éveiller les papilles des petits et des grands. Ainsi, un mini-village gourmand sera installé sur l'Esplanade Laurens DELEUIL du Jeudi 04 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026.

Contexte :

- La consultation porte sur la location de 4 chalets dont les dimensions sont 3 mètres de largeur et 2 mètres de profondeur, qui seront raccordés à l'électricité.

Cadre juridique :

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

Description de l'emplacement :

Les chalets seront installés sur l'esplanade Laurens DELEUIL au-devant de l'office du tourisme.

L'appel à candidature est ouvert aux artisans, commerçants sédentaires ou non sédentaires, pouvant justifier des documents réglementaires permettant l'exercice d'une activité :

- Kbis (- de 3 mois),
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité,
- Chiffre d'affaires 2022/2023/2024.

Les dossiers de candidature devront être le plus étayés possible (photos et fiches techniques à l'appui) afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente.

Le chalet mis à la location est vide de tout matériel d'exploitation. Aucun service de sécurité n'est prévu pour les nuits de la période concernée.

Le marché de Noël sera ouvert tous les jours durant la période.

Description des activités attendues :

La ville de Marignane souhaite uniquement des stands de gourmandises :

Chalet 1 : Spécialités italiennes – Panettone, Pandoro, Tiramisu, Sfogliatella, Cannolo, Zeppole/Bignè di San Giuseppe, ... + petits cadeaux pour enfants et petits cadeaux de décoration.

(Les candidats sont libres de soumettre leurs propositions).

Chalet 2 : Friandises diverses – Crêpes, gaufres, beignets, chichis et friture à l'instant, boissons fraîches / chaudes, friandises diverses, ... + petits cadeaux pour enfants et petits cadeaux de décoration.

(Les candidats sont libres de soumettre leurs propositions).

Chalet 3 : Friandises de Noël – Chocolats, Crêpes, gaufres, pop-corn, crêpes, donuts, mendians, boissons fraîches et chaudes, ... + petits cadeaux pour enfants et petits cadeaux de décoration.

(Les candidats sont libres de soumettre leurs propositions).

Chalet 4 : Friandises diverses – Bonbons, Pommes d'Amour, brownies, barbe à papa, bugnes, madeleines, boissons fraîches et chaudes, ... + petits cadeaux pour enfants et petits cadeaux de décoration.

(Les candidats sont libres de soumettre leurs propositions).

Important :

Les candidats devront soumettre pour validation la liste des produits qui seront proposés à la vente, ainsi que leur prix de vente.

La ville de Marignane validera la candidature à l'appui de ces documents et pourra ne pas autoriser la vente de tel ou tel produit.

Période :

Les chalets de Noël seront ouverts tous les jours du jeudi 04 décembre 2025 au dimanche 04 janvier 2026, de 14h00 à 20h00.

Tarification :

La redevance sera calculée conformément à la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022, soit 550€/mois/chalet.

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- L'expérience et les références professionnelles,
- L'originalité des produits et leur authenticité,
- La présentation soignée et le respect des valeurs véhiculées par les fêtes de Noël,
- Les prix proposés.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être déposées en ligne avant le **vendredi 21 novembre 2025 avant 17h00** aux adresses électroniques ci-dessous :

commerce@ville-marignane.fr
nathalie.collet@ville-marignane.fr